

09 déc 2022 -16:45

Appartient à Conseil des ministres du 9 décembre 2022

Règlement de remplacement des titulaires de fonctions de management auprès de la Sûreté de l'État

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à régler le remplacement des titulaires de fonctions de management au sein de la Sûreté de l'État (VSSE), en cas d'absence de longue durée.

Afin d'assurer la continuité du service, le projet prévoit le remplacement du titulaire d'une fonction de management qui serait absent pour au moins six mois.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 14 janvier 1994 portant statut de l'administrateur général et de l'administrateur général adjoint de la Sûreté de l'État et l'arrêté royal du 5 décembre 2006 relatif à l'administration générale et à la cellule d'appui de la Sûreté de l'État

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre
de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be